

Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1996/712 3 septembre 1996 FRANÇAIS ORIGINAL : RUSSE

LETTRE DATÉE DU 3 SEPTEMBRE 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration du Gouvernement de la Fédération de Russie datée du 3 septembre 1996 et je vous serais obligé de bien vouloir le faire distribuer avec la présente lettre, comme document officiel du Conseil de sécurité.

(Signé) S. LAVROV

96-22724 (F) 030996 030996

ANNEXE

<u>Déclaration du Gouvernement de la Fédération de Russie</u> <u>datée du 3 septembre 1996</u>

Dans la matinée du 3 septembre, les forces armées des États-Unis d'Amérique ont tiré des missiles contre l'Iraq. Ces actes sont motivés par la nécessité de contraindre les autorités iraquiennes à mettre fin à leur opération militaire au Kurdistan.

Le Gouvernement de la Fédération de Russie considère que l'opération militaire américaine est inopportune et qu'elle constitue une réaction inacceptable aux événements qui se sont produits dernièrement dans le nord de l'Iraq, où une instabilité règne depuis longtemps et où l'on assiste à une ingérence systématique de forces extérieures. D'autant plus que les dirigeants iraquiens, en partie grâce aux efforts déployés par la Russie, ont annoncé le début du retrait de leurs troupes du Kurdistan vers les positions de départ.

Compte tenu de l'aggravation des tensions dans la région, la Russie a lancé une mise en garde contre un recours à la force, en indiquant les conséquences dangereuses que cela pouvait entraîner sur les plans régional et international. Malheureusement, on a préféré cette autre façon de procéder à Washington.

La Russie demande avec insistance la cessation de toutes les actions militaires qui portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq. La situation doit être désamorcée le plus rapidement possible par des moyens politiques. La Russie s'y emploiera très activement.

Sur un plan plus général, le moment est venu de réfléchir aux conséquences que la prolongation interminable d'un règlement postconflictuel entraîne dans la zone du golfe Persique. Le fait de miser sur le recours à la force à l'encontre de l'Iraq déclenche une succession de nouvelles crises dans la région. L'Iraq doit entrevoir une réelle possibilité de sortir de son isolement international — bien entendu, sur la base du strict respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.
